



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 119175

Texte de la question

M. Jean Launay attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les inquiétudes des responsables des chantiers d'insertion liées aux difficultés financières que rencontre leur structure. Au 1er janvier 2011 devait être mis en place un nouveau financement, à savoir une aide par poste d'insertion. Une expérimentation a, semble-t-il, été faite mais aucun résultat n'a été communiqué. Par ailleurs, au 1er janvier 2013 doit être appliquée une convention collective relative aux classifications et rémunérations des salariés des chantiers d'insertion. Les responsables de ces structures s'inquiètent des possibilités de financer son application. Le risque est donc grand de voir disparaître ces structures conventionnées à un moment où la demande sociale est très importante, où le chômage ne cesse de croître et où le service public de l'emploi a besoin de l'appui de tous les acteurs pour réussir sa mission. Ces situations, multiples, nécessitent donc des mesures de soutien rapides. Aussi, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean Launay](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119175

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10505

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)